

LISTE DE CONTRÔLE DE L'ABSENCE DE GROSSESSE AVANT L'INSERTION D'UN STÉRILET

AUCUN symptôme ou signe de grossesse ET l'une des situations suivantes:

CRITÈRES	Cocher si +
≤ 7 jours après le début des dernières menstruations (normales)	
≤ 7 jours après un avortement spontané ou une interruption volontaire de grossesse	
Dans les 4 semaines suivant l'accouchement	
Durant un allaitement complet ou quasi-complet, avec aménorrhée et < 6 mois après l'accouchement	
Alors qu'il n'y a eu aucune relation sexuelle depuis le début des dernières menstruations	
Alors que la méthode contraceptive actuelle a été utilisée de façon régulière et adéquate depuis le début des dernières menstruations (normales)	

Dans d'autres situations, un test de grossesse devra être fait le jour ou la veille du jour de l'insertion. Assurez-vous que le test de grossesse soit valide : utilisation d'une méthode contraceptive de façon régulière et adéquate ou aucune relation sexuelle durant les 14 derniers jours.

Comment être raisonnablement certain qu'une femme n'est pas enceinte?

(adapté de WHO-Selected Practice Recommendations)

Vous pouvez être raisonnablement certain qu'une femme n'est pas enceinte et, ainsi, insérer un stérilet dans les situations suivantes (OUI pour n'importe laquelle de ces situations)

- 1) Insertion dans les 7 premiers jours qui suivent les menstruations (LNG-IUS), quelle que soit l'activité sexuelle
- 2) Insertion dans les 14 premiers jours qui suivent les menstruations (stérilet au cuivre*), quelle que soit l'activité sexuelle
- 3) Aucune activité sexuelle depuis les dernières menstruations (normales) ou l'accouchement
- 4) Dans les 14 jours qui suivent une interruption volontaire de grossesse du 1^{er} ou du 2nd trimestre
- 5) Dans les 21 jours qui suivent un accouchement (que la femme allaite ou non)
- 6) Utilisation de la méthode d'aménorrhée lactationnelle (allaitement complet, < 6 mois après l'accouchement, aménorrhée)
- 7) Utilisation d'une méthode contraceptive fiable (contraceptifs oraux, timbre, anneau, injection contraceptive, stérilet) le jour de l'insertion

** Le stérilet au cuivre peut exercer un effet post-fertilisation lorsqu'inséré 7-14 jours après les dernières menstruations.*

Si une femme ne répond à aucun de ces critères, considérez que la femme est à risque de grossesse non planifiée et insérez le stérilet seulement lorsque vous aurez exclus le risque de grossesse (ex. test de grossesse, échographie).

Notez qu'un test de grossesse ne sera positif qu'au moment ou immédiatement avant les menstruations ; il ne pourra pas détecter une fertilisation récente.